

## **Rapport de la direction générale de la Ville de Pointe-Claire Report from the City Manager of the City of Pointe-Claire**

La direction générale répond aux questions soulevées lors de la séance du conseil municipal du 3 février 2026.

The City Manager responds to questions raised during the Council Meeting of February 3, 2026.

**1. Est-ce possible de connaître la répartition des dépenses de la quote-part que la Ville de Pointe-Claire verse à l'Agglomération de Montréal?**

*Is it possible to see the breakdown of expenditures for the contribution paid by the City of Pointe-Claire to the Agglomeration of Montréal?*

À la suite de la demande formulée pour obtenir la distribution des dépenses effectuées avec la quote-part, vous trouverez sur la page [Budget](#) du site web de la Ville, un document fournissant la répartition en pourcentages des dépenses par activités de la quote-part versée par Pointe-Claire à l'Agglomération de Montréal se nommant « Présentation quote-part ».

Pour vous y rendre, vous pouvez inscrire le mot Budget dans le moteur de recherche disponible dès votre arrivée sur la page d'accueil du site web ou dans la barre en haut de chacune des pages.

Il est également possible d'utiliser le menu – cliquez sur Organisation municipale, ensuite Budget et finances municipales et enfin sur Budget.

–

In response to your request for a breakdown of expenditures paid using the contribution, a document on the [Budget](#) page of the City's website provides a



percentage breakdown of expenditures by activity from the contribution paid by Pointe-Claire to the Agglomeration of Montréal, entitled “Share Presentation.”

To find it, enter the word “Budget” in the search engine available when you arrive on the website’s home page, or in the search bar at the top of each page.

Alternatively, you can use the menu: click on “Municipal Organization,” then “Budget and Municipal Finances” and finally “Budget.”